



Mission régionale d'autorité environnementale

BRETAGNE

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale de Bretagne
sur l'extension d'un élevage de volailles
au lieu-dit Leinzac'h
sur la commune de Landeleau (29)**

n°MRAe 2018-005627

La MRAe Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de deux mois imparti, le dossier mentionné ci-dessus, reçu le 11/01/18. En conséquence, elle n'a formulé aucune observation concernant ce dossier.

La présente information sera :

- notifiée à l'autorité compétente à l'origine de la saisine,
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou autre procédure de participation du public,
- mise en ligne sur le site Internet de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr).

Fait à Rennes, le 12 mars 2018

Pour la Présidente de la MRAe Bretagne et par délégation

Antoine PICHON